

NOUVEAU

JOURNÉE D'ACTUALITÉ



Mandatures 2014 : Tout ce qu'il faut savoir

- ▶ • JEUDI 28 NOVEMBRE À PARIS
- JEUDI 19 DÉCEMBRE À LYON

Infos pratiques

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr

- Anticiper la mise en place des nouvelles mandatures communales et intercommunales
- Organiser la séance d'installation des nouvelles équipes
- Respecter toutes les étapes obligatoires (déclarations de patrimoine, régime indemnitaire, droits de l'opposition, emplois fonctionnels, collaborateurs de cabinet...)
- Eviter les risques de contentieux

+ Pour aller plus loin :

- Réforme des Scrutins locaux et Acte III de la Décentralisation
Paris : 01/10 • 21/11
Lyon : 18/12
- Communiquer en période préélectorale
Paris : 26/09 • 28/11 • 19/12
Lyon : 24/10

<http://formation.territorial.fr>

FORMATION.TERRITORIAL.FR

Une marque du Groupe Territorial

NOUVEAU

JOURNÉE D'ACTUALITÉ

Mandatures 2014 : Tout ce qu'il faut savoir

SPÉCIAL ÉLECTIONS 2014

Par **Maître Philippe Petit**, Docteur en droit public, Fondateur du Cabinet Philippe Petit et Associés
Par **Anne Gardère**, Docteur en droit public, avocate au du Cabinet Philippe Petit et Associés
Par **Josselyn Aubert**, Avocat au du Cabinet Philippe Petit et Associés

Détail de la formation

► 09h00 Accueil café

► 9h30 - 12h30

Installation des équipes communales

- Séance d'installation (délai, convocation, ordre du jour, élection du Maire, fixation du nombre des adjoints et conseillers municipaux)
- Délégations de pouvoir et délégations de fonction
- Désignation des représentants dans les organismes extérieurs
- Etablissement du Règlement Intérieur
- Mise en place des Commissions

► 11h00 Pause

► 11h15 - 12h30

Installation des équipes intercommunales

- L'avant séance d'installation (prorogation du mandat des anciens élus jusqu'à l'élection des nouveaux organes délibérants)
- La séance d'installation (présidence de la séance, élection du Président, fixation de la composition et élection du Bureau)
- Les premières décisions à ne pas oublier (délégations et représentations, la mutualisation et les agents, arbitrages sur la répartition des compétences de l'EPCI)

► 12h30 - 14h00 Déjeuner offert

► 14h00 - 15h45

Les étapes obligatoires à ne pas oublier

- Les déclarations de patrimoine et d'intérêts et loi sur la transparence de 2013
- Les indemnités et le régime indemnitaire
- Les droits de l'opposition

► 15h45 Pause

► 16h00 - 17h00

Les décisions relatives aux agents

- Les collaborateurs de Cabinet
- Les emplois fonctionnels

Les risques de contentieux

- Le calendrier du contentieux de l'élection
- Les cas de saisine du juge de l'élection
- L'annulation de l'élection
- Les sanctions financières
- L'inéligibilité

► 17h00 Fin des travaux

Programmation 2013

Paris : 28 novembre

Lyon : 19 décembre

Objectifs

- Anticiper la mise en place des nouvelles mandatures communales et intercommunales
- Organiser la séance d'installation des nouvelles équipes
- Respecter toutes les étapes obligatoires (déclarations de patrimoine, régime indemnitaire, droits de l'opposition, emplois fonctionnels, collaborateurs de cabinet...)
- Éviter les risques de contentieux

Avec votre inscription

- + Le déjeuner et les pauses
- + Offert un abonnement à *La Lettre du cadre territorial*



Infos pratiques

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr

+ Retrouver l'intégralité des formations sur <http://formation.territorial.fr>

Fiche d'inscription* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité :

Adresse :

Code postal : Ville :

RÉF. MP_ADM13174_JA

Tarifs HT :

Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	<input type="checkbox"/> 350 € HT
Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	<input type="checkbox"/> 570 € HT
Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	<input type="checkbox"/> 670 € HT
Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	<input type="checkbox"/> 770 € HT
Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées	<input type="checkbox"/> 790 € HT
Autres (État...)	<input type="checkbox"/> 570 € HT

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve.